

Organisme de formation, la fédération Enfance & Familles d'Adoption propose une palette diversifiée de formations en direction des professionnels et autres acteurs intervenant dans le processus d'adoption d'enfants, en France ou à l'étranger.

Ces formations, assurées à Paris ou en province, couvrent les différents aspects administratifs, juridiques, médicaux, psychologiques et sociologiques de l'adoption nationale et internationale. Elles sont assurées par une équipe de formateurs professionnels et peuvent être prises en charge au titre de la formation professionnelle continue → formations programmées

Formations programmées

• L'adoption d'enfants à besoins spécifiques : de l'évaluation de l'adoptabilité à l'accompagnement post adoption

Formation sur 2 jours : **15 et 16 septembre**

Lieu : EFA – 221 rue La Fayette – 75010 Paris

Objectifs :

- *Approfondir la connaissance des enfants adoptables à besoins spécifiques en France, des familles susceptibles de les adopter, des étapes de la préparation des enfants, de leurs référents et des parents potentiels (du projet d'adoption à la rencontre).*
- *Explorer les approches et pratiques du bilan d'adoptabilité.*
- *Mesurer les facteurs de risques et les précautions à prendre aux différentes étapes.*
- *Analyser des situations vécues et pouvoir échanger sur la pertinence et l'adéquation des pratiques mises en œuvre comme sur les échecs rencontrés.*

Le module sera animé par **Sandrine Dekens**, psychologue et coordinatrice d'ERF (Enfants en Recherche de Famille) et **Marie-Laure Bouet Simon**, psychologue clinicienne, formatrice et consultante, ancienne responsable technique de l'ORCAN (Organisation Régionale de Concertation sur l'Adoption en Normandie)

Date limite d'inscription : mardi 1 septembre 2020

• Accompagner les postulants pendant l'attente par des ateliers collectifs

Formation sur 2 jours : **12 et 13 octobre**

Lieu : EFA – 221 rue La Fayette – 75010 Paris

Objectifs :

- *Mieux comprendre les spécificités de la parentalité adoptive et préparer les futurs parents à la rencontre.*
- *Apprendre l'animation des ateliers collectifs : techniques d'animation, thématiques, gestion de la dynamique d'un groupe de postulants.*

Le module sera animé par Audyl de Courcelles, assistante de service social et formatrice (travailleurs sociaux, assistants familiaux), membre de l'équipe « Accompagnement des familles » d'EFA et **Sylvine Venetz**, administratrice Fédérale EFA, en charge de l'accompagnement des familles à la parentalité adoptive.

Date limite d'inscription : lundi 28 septembre 2020

• Pupille de l'État : un statut privilégié – Conseil de famille des pupilles de l'État : une responsabilité partagée

Formation sur 2 jours : **5 et 6 novembre 2020**

Lieu : EFA – 221 rue La Fayette – 75010 Paris

Objectifs :

- *Appréhender le concept de filiation, de droits de l'enfant et le statut de pupille de l'État.*
- *Comprendre les missions du Conseil de famille, le fonctionnement de la tutelle et la nécessaire synergie entre les différents acteurs.*
- *Identifier ce qui permet à chacun d'agir en toute légalité et d'être responsables ensemble pour garantir à chaque pupille la protection privilégiée que lui offre son statut.*
- *Reprendre la législation en vigueur et la rapprocher des pratiques propres au(x) Conseil(s) de famille représenté(s) en insistant sur la mise en œuvre et les difficultés d'interprétation rencontrées.*

Le module sera animé par **Bertrand Morin**, ancien directeur d'établissement, ancien responsable du service ERF (Enfants en Recherche de Famille), médiateur, formateur et **Lise-Marie Schaffhauser**, juriste et formatrice en droit de la Famille.

Date limite d'inscription : **jeudi 22 octobre 2020**

• Le statut de l'enfant confié – La commission d'évaluation de la situation des enfants confiés (CESSEC)

Formation sur 2 jours : **10 et 11 décembre**

Lieu : EFA – 221 rue La Fayette – 75010 Paris

Objectifs :

- *S'approprier les nouvelles dispositions de la loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfance, notamment concernant l'articulation entre les différents statuts de l'enfant accueilli.*
- *Repérer les implications et les conséquences concrètes de cette loi dans le travail des professionnels.*
- *Mesurer l'impact de ce nouveau dispositif sur le parcours de l'enfant.*
- *Former des professionnels qui pourront devenir des personnes « ressources », dans le cadre du travail sur l'évaluation du statut de l'enfant, le travail de la commission, les formalités à accomplir, le suivi de l'évolution de la situation.*
- *Former un « pôle de référence » sur les statuts de l'enfant et la CESSEC sur chaque département.*

Le module sera animé par **Bertrand Morin**, ancien directeur d'établissement, ancien responsable du service ERF (Enfants en Recherche de Famille), médiateur, formateur et **Lise-Marie Schaffhauser**, juriste et formatrice en droit de la Famille.

Date limite d'inscription : **mardi 24 novembre 2020**

EFA est à la disposition des services adoption, OAA, associations, etc. **pour organiser un module adapté** aux besoins spécifiques de chaque organisme (à partir de 8 participants) → **formations à la demande**

Email : formation@adoptionefa.org – Tél : **01 40 05 57 78**

La fédération EFA est habilitée comme organisme de formation professionnelle sous le N° 1175 351 7675.